

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE STAV

Le baccalauréat technologique « Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant » (STAV), diplôme de niveau IV, permet d'acquérir les connaissances scientifiques et technologiques liées aux métiers de l'agronomie et de l'agroalimentaire (génie alimentaire, biologie écologie, agronomie...) et nécessaires à la poursuite d'études supérieures courtes, au cours desquelles les compétences technologiques et professionnelles seront affirmées.



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Ce baccalauréat est accessible à tout élève de classe de seconde GT ayant eu un avis favorable du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Le dossier de candidature se retire, dès le 2<sup>ème</sup> trimestre au Lycée André PAILLOT (courrier, mail, contact téléphoniques, entretiens, journées portes ouvertes...). Il est à retourner, complété auprès du secrétariat du lycée. Ce dossier est examiné par une commission qui donne un avis sur la recevabilité de votre demande. L'admission devient définitive, après l'accord de l'établissement d'accueil et la remise du dossier d'inscription complet.

## ORGANISATION DE LA FORMATION ASSOCIANT :

### ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX HEBDOMADAIRES

Français en 1 <sup>ère</sup>	4h
Philosophie en terminale	2h
Histoire-Géographie	1,5 h ou 2 h
Éducation Socio-Culturelle	1,25h
Langue vivante I (anglais)	2h
Langue vivante II (espagnol, italien, allemand)	1,5h
Sciences Économiques	1,5h
Mathématiques	2,5h
Informatique en 1 <sup>ère</sup>	1h
Physique-Chimie	2,75h
Biologie-Écologie	2,5h
Biochimie-Microbiologie	0,5h
Agronomie –Zootechnie	1,5h
EPS	2,5h

### ENSEIGNEMENT FACULTATIF (AU MAXIMUM 2)

Section Européenne (accessible à tous les élèves)  
2 h d'anglais dont 1 h en DELE (Discipline en Langue Etrangère : laboratoires, biologie, chimie...). Elle permet de passer une épreuve spécifique au moment de l'examen attribuant des points supplémentaires pour l'obtention du baccalauréat et la mention « section européenne » qui constitue une valeur ajoutée pour la poursuite d'études supérieures.

Hippologie - Équitation (ouverte à tous les élèves):  
3 h dont 2 h de pratique équestre et 1 h de cours d'hippologie.

**Accompagnement personnalisé** (2h/semaine) il est principalement centré sur du soutien méthodologique en lien avec les épreuves générales et techniques du baccalauréat.

### ENSEIGNEMENT D'INITIATIVE LOCALE (EIL) (2h)

« Transformation alimentaire » : cet enseignement pluridisciplinaire permet d'appréhender les réalités technologiques et sociales d'une filière de transformation alimentaire (Génie alimentaire, Génie industriel, biochimie-microbiologie, physique-chimie).

### LES ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES (2h)

Elles ont en lien avec l'EIL « Transformation alimentaire » et permettent d'approfondir les approches de fabrication et de contrôle des produits alimentaires.

### STAGES COLLECTIFS (3 SEMAINES)

Ils permettent une connaissance de la filière agroalimentaire et de son environnement «Territoire, développement, ressources et produits», « Etude d'une activité dans un territoire », « Education à la santé et au développement durable », « Stage à l'atelier de transformation du lycée ».

### STAGE INDIVIDUEL EN ENTREPRISE (5 SEMAINES)

Étude d'une problématique en lien avec une transformation alimentaire dans ses aspects techniques et économiques.  
Le stage peut être réalisé à l'étranger.

### OBTENTION DU BACCALAURÉAT STAV

À l'issue des 2 années, le diplôme est délivré à partir de 2 modes d'évaluation :

- Contrôle en cours de formation : 8 épreuves, soit 40% de la note finale,
- Contrôle en épreuves terminales : 9 épreuves, soit 60% de la note finale (dont 1 épreuve anticipée de français).

## Après le Baccalauréat STAV

Les titulaires du Bac STAV peuvent poursuivre des études selon leur choix d'orientation

- BTSA : Sciences et Technologies des Aliments (STA), Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU), Production Animale (PA), Gestion et Protection de la Nature (GPN), Analyses Agricoles et Biotechnologie (ANABIOTEC) ...
- DUT ou autres BTS
- Licence à l'université ou école d'ingénieur, pour suivre un parcours de l'enseignement supérieur long
- Classe préparatoire aux concours réservée aux titulaires des baccalauréats technologiques : Ecoles vétérinaires, ENITA, ESA...